



Date : 14/09/2020

Heure : 10:39:53

ecran-total.fr
Pays : France
Dynamisme : 12



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Hiventy et JMS en lice pour la reprise d'Ymagis



Placée en redressement judiciaire le 30 juin 2020, la société Ymagis SA a lancé le 3 juillet dernier un appel d'offre pour la reprise de ses actifs et de 6 sociétés du groupe en redressement judiciaire dont CinemaNext France et Eclair Digital Services France.

Les membres du tribunal de commerce ont examiné hier, jeudi 10 septembre, deux offres présentées par la société Hiventy d'un côté et la société JMS (Jean Mizrahi) de l'autre. L'audience a été particulièrement dense et duré près de 6 heures avec une cinquantaine de personnes dans la salle.

Selon nos informations, Hiventy proposerait une reprise des actifs pour un montant de 500 K€ et 80% du personnel, tandis que JMS proposerait un montant de 700 K€ et 90% du personnel, c'est-à-dire les 24 salariés d'Ymagis SA et une centaine de salariés pour les autres sociétés. Les membres du personnel des sociétés concernées se seraient majoritairement prononcés en faveur de l'offre présentée par JMS, mais le choix final revient aux membres du tribunal qui espéraient visiblement des montants de reprise supérieurs, compte tenu du montant de la dette financière de 27 M€, déjà rééchelonnée en décembre dernier.

Pour mémoire, la dernière publication de l'entreprise, le 17 août dernier, faisait mention d'un chiffre d'affaire au 1er semestre 2020 de 39,2 M€ en retrait de 48% par rapport à l'année dernière, dû principalement à l'impact de la crise sanitaire mais aussi à la baisse de l'activité VPF.

Globalement, les activités hors-VPF ont chuté de 38% entre les deux périodes (ou -34% à périmètre constant compte tenu de la cession de la société Eclair Cinema). Ymagis avait bien tenté d'obtenir un prêt garanti par l'état d'un montant de 15 M€ dans un premier temps, puis de 11,5 M€, mais sans succès.

Le groupe Ymagis comprend au total une cinquantaine de sociétés réparties dans 25 pays. Le jugement du tribunal sera rendu public le 2 octobre prochain.